



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

**Circulaire n° 4170 du 12/10/2012**  
**Disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation**  
**Maîtres et professeurs de religion admis au stage**

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné  
 libre confessionnel  
 libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux :

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

- A partir du
- Du 12/10/2012 au 31/10/2012

**Documents à renvoyer**

- Oui
- Date limite : 31/10/2012
- Voir dates figurant dans la circulaire

**Mot-clé :**

**Destinataires de la circulaire**

- Aux chefs des établissements d'enseignement primaire, fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

-

Pour information :

-

-

**Signataire**

Ministre / Administration : AGPE - Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie - Bruxelles  
Monsieur Julien NICAISE  
Directeur général

**Personnes de contact**

Service ou Association : Direction de la Carrière - 3<sup>È</sup>317

Nom et prénom	Téléphone	Email
Vanessa Venturelli	02/413.21.72	vanessa.venturelli@cfwb.be
Roland Coghetto	02/413.30.58	roland.coghetto@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame  
Monsieur,

Je vous prie de trouver, en annexe, le formulaire de demande de réaffectation que les **maîtres et professeurs de religion ADMIS AU STAGE** dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui sont en disponibilité par défaut d'emploi doivent introduire par recommandé, pour le 31 octobre 2012, à l'adresse suivante:

Direction générale des personnels l'enseignement organisé  
par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Direction de la Carrière  
Boulevard Léopold II, 44  
Bureau 3 E 317  
1080 BRUXELLES

Je vous rappelle qu'un maître ou professeur de religion admis au stage est en disponibilité par défaut d'emploi lorsque son emploi est supprimé.

Je vous saurais gré d'en informer les membres du personnel concernés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Julien NICAISE  
Directeur général

ANNEE SCOLAIRE 2012-2013

DEMANDE DE REAFFECTATION (STAGIAIRES)

1. NOM, Prénom:

2. Matricule n°:

3. Adresse: Rue n°

Code postal:

Localité:

4. Numéro de téléphone:

5. Fonction concernée dans laquelle vous êtes admis(e) au stage :

Dans cette fonction, veuillez préciser:

la religion:

le degré:

le niveau:

6. Date d'admission au stage :

7. Etablissement où vous avez été mis(e) en disponibilité par défaut d'emploi :

9. Date de mise en disponibilité par défaut d'emploi:

10. Etes-vous dans une position administrative autre que celle de disponibilité par défaut d'emploi:

(Ex. : interruption de carrière, disponibilité pour maladie, disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour mission spéciale)

Si oui, laquelle?

11. Nominations éventuelles y compris dans d'autres réseaux que celui organisé par la FWB. (fonction, degré et niveau) :

12. Ancienneté de service présumée (dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles uniquement):

13. Dans les établissement(s) où vous êtes désigné à titre temporaire, veuillez préciser la fonction, le degré et le nombre de période que vous y occupez :

14. Avez-vous une préférence pour certains établissements de la zone à laquelle appartient l'établissement où vous avez été mis (e) en disponibilité par défaut d'emploi ? **OUI - NON**

Si **oui**, indiquez les établissements :

Acceptez-vous l'enseignement spécialisé ?

15. Autres considérations susceptibles d'éclairer la Commission d'affectation:

Le (date)

Signature

Ce document dûment complété est à envoyer, pour le 31 octobre 2012, par recommandé, à Monsieur le Directeur général des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Direction de la Carrière - boulevard Léopold II, 44 - bureau 3 E 317 à 1080 BRUXELLES